

CONFIDENTIEL

Compte-rendu de l'entretien entre M. l'Ambassadeur Weitnauer, Secrétaire général du DPF, et M. Daoud Barakat, Observateur permanent de l'OLP à Genève.

(Cette conversation a eu lieu le 13 septembre 1977 lors d'un déjeuner chez M. l'Ambassadeur O. Exchaquet à Genève.)

Parlant tout d'abord de l'OLP elle-même, M. Barakat (X) relève qu'il s'agit à proprement parler d'un mouvement au sein duquel différentes tendances se manifestent.

Selon lui, Yasser Arafat jouit au sein de l'OLP d'une popularité considérable - il parle même de charisme - et même ceux qui n'approuvent pas l'évolution politique récente de l'Organisation ont voté pour lui lors du dernier Conseil national. C'est le cas de G. Habache par exemple, très opposé comme l'on sait à la politique d'Arafat.

X souligne également le caractère démocratique de l'OLP qui contraste avec les autres régimes de la région, tous des autocraties ou des dictatures. Il en veut pour preuve le fait que chaque année Yasser Arafat doit se soumettre à réélection.

X insiste en outre sur l'appui financier que l'OLP reçoit, non seulement de certains Etats arabes, mais de tous les ressortissants palestiniens dont le nombre total s'élèverait selon lui à environ 3,5 millions et qui versent 8% de leur revenu à cette organisation. Contrairement à ce qu'affirment certains, les montants ainsi récoltés ne servent pas seulement à l'achat d'armes, mais permettent la mise en place dans les territoires où résident actuellement les Palestiniens, d'une infrastructure scolaire et sanitaire très avancée.

- 2 -

Au sujet des relations extérieures de l'OLP, X déclare que son organisation, qui disposerait à l'heure actuelle de 85 bureaux dans le monde - nombre plus élevé que celui des missions diplomatiques israéliennes à l'étranger ! - est ouverte à tous les contacts. C'est ainsi que récemment une mission de l'OLP s'est rendue à Pékin alors même qu'Arafat se trouvait à Moscou.

X reconnaît que jusqu'ici les relations extérieures de l'OLP se sont surtout concentrées sur les pays socialistes mais qu'elle souhaite les développer à l'avenir non seulement avec le deuxième super-grand (la CDDH a permis en effet les premiers contacts entre Palestiniens et Américains et un émissaire de l'OLP aurait dernièrement rencontré le Président Carter à Washington), mais également avec les pays d'Europe occidentale.

X affirme à ce propos que malgré l'affaire de Munich il y a par exemple actuellement en Allemagne fédérale 1'000 Palestiniens (pour 800 en RDA). L'OLP entretient aussi de bons rapports avec les pays scandinaves.

Quant au monde arabe, X reconnaît que les relations de l'OLP avec les pays extrémistes, particulièrement avec l'Irak et l'Algérie sont mauvaises. En revanche, elles sont quasi normales avec la Syrie. Les rapports avec la Jordanie souffrent toujours des événements de 1970 au cours desquels 10'000 Palestiniens auraient été tués, mais ils ont tendance à s'améliorer. Après la fin de la guerre au Liban, le roi Hussein avait même paru souhaiter rencontrer Arafat, estimant sans doute que l'OLP sortait affaiblie de cette guerre. Il semble cependant avoir perdu depuis lors tout intérêt à une telle rencontre.

X insiste en outre à plusieurs reprises sur l'action médiatrice entreprise par l'OLP dans différents conflits récents, non seulement celui opposant la Libye à l'Egypte, mais également

- 3 -

la crise entre le Maroc et l'Algérie dans l'affaire du Sahara occidental et dernièrement dans le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie, ces deux dernières tentatives n'ayant eu selon X aucun succès. Il mentionne enfin la médiation proposée par les Palestiniens dans l'affaire Khidder.

X s'exprime avec beaucoup de réserve sur le problème du Proche-Orient et de sa solution éventuelle.

Il se déclare tout d'abord surpris de la récente déclaration du Département d'Etat. Il s'agit certes, selon lui, d'un nouveau pas en avant des Américains. Toutefois cette déclaration ne parle que des Palestiniens de manière générale et non de l'OLP.

X ajoute que l'organisation qu'il représente ne peut en aucun cas accepter la résolution 242 dans sa forme actuelle et qu'il conviendrait que le Conseil de Sécurité prenne une nouvelle résolution qui mentionnerait expressément les droits politiques des Palestiniens. Il affirme en outre qu'il n'est pas question pour l'OLP de constituer pour le moment un gouvernement en exil et que cela dépendra de l'issue d'une éventuelle Conférence de Genève.

2 / En ce qui concerne une reconnaissance d'Israël, X est d'avis qu'un tel acte juridique ne saurait émaner d'une organisation telle que l'OLP mais seulement d'un Etat. C'est donc lorsque un Etat palestinien aura été créé qu'une telle reconnaissance pourra être envisagée.

Quelle serait la base territoriale de cet Etat? Selon X, les Palestiniens pourraient dans un premier temps se contenter de la rive occidentale du Jourdain, de Gaza, d'une partie de Jérusalem ainsi qu'éventuellement d'une portion de territoire dans le Golan, qui devrait leur être alors rétrocédée par la Syrie.

- 4 -

Il croit que par la suite on pourrait aboutir à une sorte de fédération entre Israël et le nouvel Etat palestinien qui auraient alors entre eux des contacts économiques étroits.

Au sujet d'Israël X se montre particulièrement réservé. Il se borne à relever la tendance accrue à l'émigration, qui se manifesterait, selon lui, dans certains milieux de la population israélienne, par exemple parmi les Juifs marocains qui auraient toujours été opprimés par leurs autres coreligionnaires. Il relève en outre que la classe actuellement au pouvoir en Israël est presque entièrement composée d'émigrés juifs provenant des pays d'Europe orientale. Il souligne enfin qu'à son avis le niveau de formation des Palestiniens parmi lesquels se trouveraient selon lui environ 20'000 médecins, soutient la comparaison avec celui des Israéliens.

Interrogé sur les attentats terroristes X déclare que l'OLP les a toujours désapprouvés mais que la direction de l'organisation n'était pas en mesure dans le passé de faire respecter sa politique en la matière. Elle a désormais l'autorité nécessaire pour le faire. Des traités d'extradition ont été signés avec plusieurs pays arabes et les Palestiniens extradés ont été emprisonnés. On ne peut évidemment pas exclure que certains extrémistes - qui ne seraient pas tous Palestiniens - recourent encore à cette forme d'action politique.

Au plan bilatéral X exprime différentes doléances à l'égard de notre pays.

Il se dit tout d'abord déçu qu'il n'y ait eu aucune désapprobation officielle de notre part lors des récentes implantations de colonies juives en Cisjordanie.

Il regrette également que M. Kaddoumi n'ait pas été jusqu'ici reçu par M. Graber lors de l'un de ses nombreux passages en Suisse. Selon X, M. Kaddoumi a en effet déjà été reçu officiellement par les MAE français et italien, le Chancelier Kreisky, le Président et le Premier Ministre finlandais.

- 5 -

Enfin, il souhaite que le Bureau de l'OLP à Genève obtienne un assouplissement de son statut actuel.

M. Weitnauer expose tout d'abord à X l'attitude du peuple suisse à l'égard du problème du Proche-Orient. Notre opinion publique, dit-il, a toujours eu une réaction sentimentale en faveur des petits pays menacés par de grands voisins (cas de l'agression de l'URSS contre la Finlande). Il s'est donc créé dans notre pays un sentiment pro-israélien, qui n'exclut toutefois pas un certain antisémitisme.

M. Weitnauer évoque ensuite les grandes possibilités de coopération entre les pays arabes et les pays européens occidentaux qu'unit la Méditerranée et que seul sépare actuellement le conflit du Proche-Orient.

Au plan des relations entre la Suisse et l'OLP, M. Weitnauer déclare qu'il existe de la part de nos autorités une certaine sympathie pour la cause des Palestiniens et leurs aspirations à une patrie. M. Graber n'a-t-il pas parlé dans l'un des discours où il a abordé ce problème, du droit des Palestiniens à un foyer ?

Il n'est cependant pas dans nos habitudes que le Conseil fédéral se prononce sur des événements internationaux, à moins qu'ils ne soient d'une gravité particulière.

D'autre part, il croit pouvoir dire que M. Graber ne serait pas opposé à l'idée d'une rencontre avec M. Kaddoumi. Cette rencontre pourrait même être envisagée, si les circonstances le permettaient, avant la fin de cette année.

Enfin, M. Weitnauer déclare que les autorités suisses seraient disposées à examiner l'octroi de certaines facilités supplémentaire au Bureau de l'OLP à Genève.

p.B.75.21.
p.A.45.22(olp)

Bern, den 6. Oktober 1977

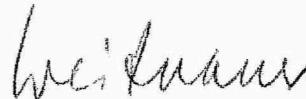
VERTRAULICH

N O T I Z a n

- | | | |
|---|------------|----------|
| - Schweiz. Botschaft in Tel Aviv | Washington | Algier |
| | Kairo | Bagdad |
| | Damaskus | Tunis |
| | Beirut | Rabat |
| | Amman | Djeddah |
| - Bureau des Schweizerischen Beobachters bei
der Organisation der Vereinten Nationen, New York | | Tripolis |
| - Ständige Mission der Schweiz bei den internationalen
Organisationen, Genf | | |
| - <u>Völkerrechtsdirektion</u> | | |
| - Politische Abteilung I | | |
| - Politische Abteilung II | | |
| - Politische Abteilung III | | |
| - Politisches Sekretariat | | |

Sie erhalten als Beilage eine Aufzeichnung des Gesprächs, das ich am 13. September in Genf an einem Mittagessen bei Herrn Botschafter Exchaquet mit Herrn Daoud Barakat geführt habe.

Der Generalsekretär:



(A. Weitnauer)

- Kopien an:
- Sekretariat des Departementschefs,
Herrn F. Nordmann
 - Sekretariat des Generalsekretärs,
Herrn A. Greber
 - Herrn H. Kaufmann
 - Herrn P. Luciri